

# Élections Professionnelles 2023

Fonction Publique Territoriale

le 21 Septembre



Faites le choix d'un  
syndicalisme **autonome**



Centre De Gestion de La Vienne - **CDG86**

Voter pour les candidats présentés par l'UNSA  
c'est voter pour une organisation qui **défend** le service public  
et **les agents** qui en sont les acteurs.

Comité Social Territorial - **CST**

## Ensemble, agissons pour

le respect de la réglementation en vigueur concernant :

- L'organisation du temps de travail (répartition horaire, protocole ARTT, télétravail, ...),
- Les mises en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP),
- Les Risques PsychoSociaux (RPS) et le Document Unique (DU) (évaluation des postes, QVT, ...),
- Les mises en place de la protection sociale complémentaire (PSC),
- Les critères des Lignes Directrices de Gestion (LDG), permettant aux agents de prétendre à une promotion interne.

En incluant la prise en compte légitime de **vos avis** (opérations électorales, défense, ...).

Le **21** Septembre  
pour Moi... C'est l'UNSA !



Des élu(e)s UNSA dans les instances  
pour faire entendre la voix  
du syndicalisme qui privilégie  
**la négociation.**



## L'UNSA Territoriaux 86, au plus près de vos préoccupations

Nous avons défendu la prise en compte de vos votes aux dernières opérations électorales concernant le CST placé auprès du Centre de Gestion 86 (8/12/2022), durant lesquelles nous avons constaté certaines irrégularités.

Le Tribunal Administratif nous ayant donné raison, ces nouvelles élections professionnelles vous apportent la possibilité de **faire entendre votre voix avec toute sa légitimité.**

Actrices et acteurs essentiels des services publics, vous devez pouvoir exercer votre métier et vos missions dans un cadre bienveillant et clair (projet de service, objectifs partagés, lignes directrices de gestion, ...)

### L'UNSA Territoriaux agit pour et avec vous sur les sujets qui font votre quotidien :

- la reconnaissance de votre travail
- la qualité de vie au travail
- La prise en compte de la pénibilité et la prévention des risques (notamment psychosociaux)
- la discrimination, le harcèlement ou les agressions

### Sur le terrain :

L'UNSA intervient pour protéger vos intérêts individuels et collectifs (régime indemnitaire, temps de travail, avantages sociaux, titres de restauration, participations employeur à une mutuelle, à une prévoyance, à l'usage du vélo, du co-voiturage, ...).

Notre engagement : **être utile et efficace**

(informer, accompagner et défendre les agents)

Notre méthode : **agir pour obtenir**

(dialoguer, proposer, agir, revendiquer, négocier)

Le Comité Technique (CT) a remplacé le Comité Social Territorial (CST).

Le CHSCT est devenu la Formation Spécialisée en matière de Sécurité, Santé et des Conditions de Travail (F3SCT).

**Le 21 Septembre pour Moi... C'est l'UNSA !**